



Municipalité bilingue de l'ouest de l'île de Montréal ayant une population de plus de 50 000 habitants, la Ville de Dollard-des-Ormeaux est sensible à la qualité de vie de ses citoyens et aux besoins qu'ils expriment, et se donne comme mission d'offrir le maximum de services au meilleur coût possible. Ses priorités et engagements s'inscrivent donc dans ce processus d'amélioration continue des services à la clientèle qu'elle a mis de l'avant et qu'elle voit à promouvoir au sein de son équipe de gestionnaires et employés.

BLA-2018-03

AGENTE OU AGENT – SERVICE À LA CLIENTÈLE ET ÉMISSION DES PERMIS Poste temporaire

Vous effectuez diverses tâches relatives à l'accueil et au service à la clientèle pour les dossiers de l'ingénierie, de l'urbanisme et des permis/inspections et en assurez le suivi. Également, vous devez fournir par téléphone, courrier ou au comptoir des informations se rapportant aux demandes de la clientèle et procède à l'émission de certains permis.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'architecture ou en techniques d'aménagement et d'urbanisme
- Deux années d'expérience dans un travail permettant au titulaire de se familiariser avec le domaine de l'emploi
- Une à deux années d'expérience dans l'analyse de demandes de permis et réglementation d'urbanisme, un atout
- Bilinguisme, français et anglais

Connaissances et habiletés

- Habiletés en lecture de plans et pour l'interprétation et l'application de réglementation municipale, provinciale ou fédérale ;
- Approche client orientée sur la qualité des services à la clientèle.

Statut

- Poste temporaire d'une durée de 18 mois :
 - 35 heures par semaine du lundi au vendredi de 8 h à 16 h
- Taux horaire : 25,78 \$

Veuillez faire parvenir votre C.V. ainsi qu'une lettre de présentation avant le **17 juin 2018**, à :

Nadia Brunet, conseillère en ressources humaines

- **Par courriel** : ressourceshumaines@ddo.qc.ca
- **Par la poste** : 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2A7

La Ville remercie tous les candidats qui soumettront leur candidature, mais communiquera uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Dollard-des-Ormeaux souscrit au principe d'égalité en emploi et invite donc les personnes handicapées, les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.